



Département du Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées Pays Carcassonnais – Gal du Carcassonnais

17/11/2022
14h30

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit au site Alpha'R
A Carcassonne
Date de la convocation : 03/11/2022

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : RIVEL Tamara, CHERRIER Murielle, BRAIL Max, ARIBAUD Jean-Louis, DHUMEZ Patricia, CLERGUE Philippe, RUFFEL Henri, LACUBE Claude, TURCHETTO Aurélien

Quorum : 9/10

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : GOBE Bénédicte, FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, BALDY Bertrand, MOREAU Françoise, HEYDORFF Michèle, DENIAU Thierry.

Quorum : 7/13

Sans pouvoir de vote : CONQUET Maria, GILS Denise, PISTRE Jean-Claude, ASTRE Didier, VILLIE Jean-Paul, CROUZAT Florence, LLOZE Jean-Noël, LAFON Valérie, MARAIRE Céline

Ordre du jour :

1. Programmation des dossiers.
2. Point financier sur les 6 Fiches actions.
3. Tableau récapitulatif des nouveaux porteurs de projets rencontrés entre le 14/10/2022 et le 14/11/2022.
4. Présentation par le Cabinet SITELLE du dossier de candidature LEADER 2023-2027 déposé à La Région Occitanie le 28 octobre dernier.
5. Questions diverses

1. Programmation des dossiers :

Vignoble de Carsac

Nature des travaux : Artiste Street Art, affichage du nom "CARSAC" en lettres artistiques
Coût du Projet : 62 487.50€
Cofinancement : Europe : 39 992.00€ / Carcassonne Agglo : 9 998.00€ / Auto-financement : 12 497.50€
Avis instruction : Dossier complet
Etat du dossier : prêt à la programmation
Avis du Comité de programmation en opportunité du 12/04/2022 : Favorable
Note obtenue : 6.94
Avis du Comité de programmation du 17 novembre 2022 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

Recrutement de nouveaux hébergements labélisés et montée en gamme de l'offre existante.

Nature des travaux : Décorateur sur 15 gîtes, vidéos
Coût du Projet : 22 632.43€
Cofinancement : Europe : 14 484.68€ / CDC Montagne Noire : 1 207.05€ / Carcassonne Agglo : 2 414.12€ / Auto-financement : 1 207.05€
Avis instruction : Dossier complet
Etat du dossier : prêt à la programmation
Avis du Comité de programmation en opportunité du 12/04/2022 : Favorable
Note obtenue : 8.12
Avis du Comité de programmation du 17 novembre 2022 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

Domaine de Cabrol

Nature des travaux : Plan de communication
Coût du Projet : 39 983.74€
Cofinancement : Europe : 25 589.56€ / Carcassonne Agglo : 6 397.39€ / Auto-financement : 7 996.78€
Avis instruction : Dossier complet
Etat du dossier : prêt à la programmation
Avis du Comité de programmation en opportunité du 28/06/2022 : Favorable
Note obtenue : 6.78
Avis du Comité de programmation du 17 novembre 2022 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

Le Clos de l'Abbaye.

Nature des travaux : Travaux - rénovation

Coût du Projet : 40 811.54€

Cofinancement : Europe : 26 119.36€ / Carcassonne Agglo : 6 529.84€ / Auto-financement : 8 162.34€

Avis instruction : Dossier complet

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 29/03/2021 : Favorable

Note obtenue : 7.14

Avis du Comité de programmation du 17 novembre 2022 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

Cellier Laurent Cabaret

Nature des travaux : Plan de communication

Coût du Projet : 62 496.59€

Cofinancement : Europe : 39 997.80€ / Carcassonne Agglo : 9 999.45€ / Auto-financement : 12 499.34€

Avis instruction : Dossier complet

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 15/09/2022 : Favorable

Note obtenue : 6.66

Avis du Comité de programmation du 17 novembre 2022 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

Animation Gestion 2022

Nature des travaux : Animation gestion du GAL

Coût du Projet : 140 436.79€

Cofinancement : Europe : 112 349.43€ / Région Occitanie : 14 043.68€ / Auto-financement : 14 043.68€

Avis instruction : Dossier complet

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 13/12/2021 : Favorable

Note obtenue : 10

Avis du Comité de programmation du 17 novembre 2022 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

2. Point financier sur les 6 Fiches actions.

Fiche 1 Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants :

- L'ensemble des dossiers sont programmés.
- Le solde disponible au 17 novembre 2020 est de 0.03€

Fiche 2 : Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agritouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais

- Dossiers Domaine de Grambaud, Domaine de Russol : En cours de paiement Région
- L'ensemble des dossiers sont programmés.
- Le solde disponible au 17 novembre 2020 est de 5.79€

Fiche 4 : Faire connaître en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs

- L'ensemble des dossiers sont programmés.
- Le solde disponible au 17 novembre 2020 est de 672.80€

Fiche 5 : Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur

- Le dossier de l'OT Montagne Noire « Canalathlon » est en attente de programmation
- Le solde disponible au 17 novembre 2020 est de 1 670.47€

Fiche 6 : Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité

- L'ensemble des dossiers sont programmés.
- Le solde disponible au 17 novembre 2020 est de 34 947.20€, en attente de programmation pour le 1er trimestre 2023.

| POUR FAIRE SIMPLE :) | | |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Solde disponible | 2 249,19 € | |
| Dossier en opportunité | 30 429,53 € | |
| Dossier programmé | 820 900,08 € | |
| Demande de paiement | 377 278,11 € | |
| Dossier soldé | 1 828 376,53 € | |
| | | 3 056 984,25 € |

Les membres du comité de programmation valident les maquettes financières.

3. Tableau récapitulatif des nouveaux porteurs de projets rencontrés entre le 14/10/2022 et le 17/11/2022

Un tableau récapitulatif des **3 nouveaux porteurs de projets** est remis aux membres du COPROG.

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour ces projets.

4. Présentation par le Cabinet SITELLE du dossier de candidature LEADER 2023-2027 déposé à La Région Occitanie le 28 octobre dernier.

Jean Paul Villié Cabinet SITELLE, présente le dossier de candidature déposé à la Région Occitanie le 28 octobre dernier par voie électronique et par courrier.

Il est à préciser que ce dossier pourra évoluer de façon minimaliste dans les mois qui viennent selon les recommandations tant de la Région Occitanie que des instances nationales et européennes.

Le conventionnement devrait avoir lieu au 1^{er} trimestre 2023 pour une opérationnalité sur le 2nd trimestre 2023 en fonction de l'avancée des documents officiels et du logiciel d'instruction.

Cette candidature est consultable sur notre site Internet www.payscarcassonnais.com, rubrique « Les commissions du Pays » et sous-rubrique « Candidature LEADER 2023-2027 ».

Par ailleurs, suite au travail du Cabinet et du **Comité technique du GAL**, les membres du COPROG ont travaillé sur les critères de sélection pour chaque fiche-action

| Critère | Fiches concernées | Note attribuée entre 0 et 3 | Remarques et décision du Comité de programmation <i>Dossier retenu – dossier à retravailler – dossier éliminé</i> |
|--|-------------------|-----------------------------|--|
| ATTRACTIVITE | | | |
| Contribution à l'attractivité touristique | 1-2-3 | | |
| Amélioration du cadre et des conditions de vie locale | 2 | | |
| ECONOMIE DE PROXIMITE | | | |
| Démonstration de la montée en gamme de l'activité | 1-2-3 | | |
| Création ou maintien d'emplois | 1-2-3 | | |
| IDENTITE DU TERRITOIRE | | | |
| Prise en compte des spécificités (patrimoines, savoir-faire, paysages) | 1-2-3-4 | | |
| TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE | | | |
| Mesures prises pour la réduction de la consommation énergétique | 1-2-3 | | |
| Réduction et traitement des déchets | 1-2-3 | | |
| Approche environnementale et biodiversité | 1-2-3 | | |
| APPROCHE INTEGREE ET PARTENARIATS | | | |
| Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire | 1-2-3-4 | | |
| Dimension collective du projet (nombre et nature des partenaires impliqués) | 1-2-3-4 | | |
| Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activité | 1-2-3-4 | | |
| Impact territorial (projets à caractère intercommunal ou intercommunautaire) | 1-2-3-4 | | |
| INNOVATION | | | |
| Caractère innovant au regard de l'existant | 1-2-3-4 | | |
| Opération exemplaire et démonstrative | 1-2-3-4 | | |
| EVALUATION | | | |
| Moyens d'évaluation et de capitalisation prévus | 1-2-3-4-5 | | |

L'innovation :

L'innovation peut prendre différentes formes et peut concerner :

- o La mise en œuvre de nouvelles actions, l'émergence de nouveaux produits et services incorporant la spécificité du Pays Carcassonnais ;
- o La mise en œuvre de nouvelles méthodes permettant d'allier les moyens humains, naturels et financiers, donnant lieu à une meilleure utilisation du potentiel endogène ;
- o L'association et les liens entre des secteurs économiques traditionnellement séparés ;
- o La mobilisation de formes originales d'organisation et de participation de la population locale au processus décisionnaire et à la mise en œuvre du projet ;
- o La prise en compte de nouveaux enjeux, de nouvelles thématiques pour le territoire ;
- o La transposition de méthodes ou actions existant ailleurs et ayant fait leurs preuves, mais qui sont nouvelles pour le territoire.

OK pour la définition de l'innovation

Pour la fiche 1 :

« Développer une offre touristique structurante en lien avec l'identité particulière du Carcassonnais »

1/ Grille pour les hébergements :

Cette grille a bien fonctionné et peut être réutilisable (minimum requis 5 points)

NB : 100 000€ aides LEADER pour 4*, 200 000€ pour 5* : avis Gîtes et ADT ? **Rajouter 4* avant conventionnement**

| Principe de sélection | Critère de sélection | Éléments d'appréciation | Note |
|-----------------------|---|--|------|
| Tourisme d'affaires | Équipement satisfaisant cette clientèle ciblée | <ul style="list-style-type: none"> - Projet ne répondant pas à ce critère : 0 - Projet proposant à minima 1 salle de réunion et un hébergement de 20 lits (chambres individuelles ou doubles avec sanitaires indépendants) : 5 - Projet proposant 1 ou plusieurs salles de réunions équipées (vidéoprojecteur, micros, écran, ordinateurs...) avec un hébergement à minima de 20 lits (chambres individuelles ou doubles avec sanitaires indépendants) et un coin Traiteur ou 1 prestation restauration* : 10 <p><i>*Si projet situé à proximité d'un restaurant, privilégier le partenariat</i></p> | |
| Tourisme de groupe | Équipement satisfaisant cette clientèle ciblée | <ul style="list-style-type: none"> - Projet ne répondant pas à ce critère (- de 15 lits) : 0 - Projet proposant à minima 15 lits (chambre maxi 4 pers avec sanitaires indépendants) avec à minima 1 cuisine commune et/ou prestation restauration* : 5 - Projet proposant à minima 30 lits (chambre maxi 4 pers avec sanitaires indépendants) avec l'équipement technique selon thématique (box chevaux, garage vélos/motos...) : 10 <p><i>*Si projet situé à proximité d'un restaurant, privilégier le partenariat.</i></p> | |
| Hébergement attractif | Offre d'hébergement attractif et qualitatif devenant un <u>levier économique</u> pour notre territoire. | <ul style="list-style-type: none"> - Projet ne possédant pas d'éléments attractifs tant par la valorisation du patrimoine identitaire et historique du territoire que par le type d'hébergement ou d'architecture : 0 - Projet valorisant un bâtiment historique (château, maison de maître, presbytère, Abbaye, moulin, industriel...) ou proposant un type d'hébergement original pas (ou peu) présent sur le territoire, en lien avec les ABF et/ou le CAUE de l'Aude : 5 - Projet répondant au critère précédent avec soit une classification reconnue par un organisme compétent de niveau 4 à 5 épis/*, soit une reconnaissance par un organisme compétent d'un niveau de très haut de gamme tant en terme de confort qu'en services associés : 10 | |
| | | Note obtenue : | |

OK grille hébergement

| Principe de sélection | Critère de sélection | Éléments d'appréciation | Note |
|---|--|---|------|
| Développer une offre touristique structurante et partenariale en lien avec l'identité du territoire | Valorisation de l'identité du territoire (Paysages, patrimoine, savoir-faire, produits locaux) | <ul style="list-style-type: none"> - Aucune valorisation identitaire : 0* - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10 | |
| | Dimension collective du projet | <ul style="list-style-type: none"> - Pas de dimension collective : 0 - Projet regroupant au moins 5 ?? partenaires : 5 - Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 5 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 5 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 5 acteurs dans au moins 7 ?? secteurs d'activités différentes : 10 | |
| | Impact territorial | <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à 2 réseaux d'acteurs et à un Cluster : 10 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10 | |
| Développer l'économie sur le Carcassonnais | Maintien ou création d'emplois | <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 | |

| | | | |
|---|--|---|--|
| | Montée en gamme de l'activité | <ul style="list-style-type: none"> - Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10 | |
| Innover sur le Carcassonnais | Le projet est innovant au regard de l'existant | <ul style="list-style-type: none"> - Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 | |
| Transition écologique et énergétique | Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité. | <ul style="list-style-type: none"> - Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10 | |
| | | Total | |
| | | Moyenne obtenue sur les 8 questions : | |

***Note éliminatoire**

Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3,5 (soit 30 points requis pour 8 questions) sera automatiquement éliminé.

Pour la fiche 2 :

« Dynamiser les villages et leurs centres pour renouveler leur attractivité »

1/Prendre en compte ou pas le fait que ce soit un « village touristique » entendu par là qu'il y ait un site touristique (soit payant, soit panneaux informatifs récents), un prestataire touristique (activités, café restaurant, musée, gîtes ou chambre d'hôtes à minima 3 ? 4 ?), un patrimoine rénové et visitable/visible ? **OK**

2/Obligation d'avoir un projet structurant sur la commune même si on n'intervient que sur une petite partie du projet avec un aval CAUE ? ABF ? CD ? **OK**

3/QUID de la demande sur un objet patrimonial (cadran solaire) dans un village non identifié à priori comme un village touristique (pas de sites touristiques ou monument important ancien) : **critère à mettre + étude globale requise sur l'ensemble du village** ; d'une installation d'un opticien dans une maison « médicale » : **non : circuits courts uniquement**, d'une rénovation complète cœur de village : en cofinancement de TOUTES dépenses ou sur certains éléments (si oui, lesquels ?) : **uniquement sur des éléments identitaires du territoire**

| Principe de sélection | Critère de sélection | Éléments d'appréciation | Note |
|--|---|--|------|
| Maintenir et renforcer les commerces privilégiant les circuits courts et les services en milieu rural | Potentiel touristique du village | <ul style="list-style-type: none"> - Pas de prestataires ni de patrimoine reconnu : 0 - Village avec 1 prestataire touristique et 1 site patrimonial (une reconnaissance historique, un intérêt touristique et visible de tous) : 5 - Village avec à minima 3 prestataires et 2 sites patrimoniaux : 10 | |
| | Potentiel commercial du village | <ul style="list-style-type: none"> - Village avec plusieurs commerces/services : 0 - Village avec peu de commerces/services : 5 - Pas de commerces/services sur le village : 10 | |
| Valoriser les espaces publics, lieux de rencontre et de lien social | Valorisation de l'identité du territoire (Végétalisation, rénovation patrimoine, promotion savoir-faire, valorisation produits locaux) | <ul style="list-style-type: none"> - Commerces/services mono activité : 0 - Commerces/services valorisant les ressources du territoire : 5 - Commerces/services avec une offre multiservices et valorisant les ressources du territoire : 10 | |
| | Impact territorial | <ul style="list-style-type: none"> - Aucune valorisation identitaire : 0 - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10 | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'appartenance à un réseau qualitatif ** : 0 - Démarche en cours pour adhérer à 1 réseau qualitatif : 5 - Appartenance à 2 réseaux qualitatifs : 10 | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10 | |

| | | | |
|--|---|---|--|
| Favoriser la création d'emploi et d'activités par le développement d'une économie structurante pour les villages | Maintien ou création d'emplois Projet structurant | <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 - Pas de suivi par un organisme reconnu : 0 - Avis CAUE ou ABF ou ATD : 5 - Avis CAUE/ABF/ATD et suivi des travaux par architecte : 10 | |
| Transition écologique et énergétique | Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité. | <ul style="list-style-type: none"> - Le projet comporte 1 action de transition : 0* - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10 | |
| | | Total | |
| | | Moyenne obtenue sur les 9 questions : | |

***Note éliminatoire**

****Labels :** Petites cités de caractère, Villages de charme, Plus beaux villages de France, Plus beaux détours de France, Villes et pays d'art et d'histoire, Ville et métiers d'art, Villes et villages fleuris, Station verte, ~~Villes-Internet~~, Jardin remarquable, Label ville/village en poésie, Maison des Illustres, Patrimoine XXème siècle, Label Pavillon Bleu, Ville Vélotouristique, Réseau des Circulades, Site remarquable du Goût, Apicité, Ville amie des enfants, village de pierre et d'eau, Village de l'Arbre, Grand Site d'Occitanie...

Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3,5 (soit 35 points requis pour 9 questions) sera automatiquement éliminé.

Pour la fiche 3 :

« Promouvoir les circuits courts et l'expérimentation dans la viticulture et l'agriculture »

| Principe de sélection | Critère de sélection | Éléments d'appréciation | Note |
|---|---|--|------|
| Promouvoir l'agritourisme, l'oenotourisme et l'agriculture en général comme des atouts identitaires fort de notre territoire. | <p>Valorisation de l'identité du territoire (Paysages, patrimoine, savoir-faire, produits locaux)</p> <p>Dimension collective du projet</p> <p>Impact territorial</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Aucune valorisation identitaire : 0 - Projet avec 2 thématiques de valorisation : 5 - Projet avec 4 thématiques de valorisation : 10 - Pas de dimension collective : 0 - Projet regroupant au moins 5 ?? partenaires : 5 - Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10 - Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 5 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 5 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 5 acteurs dans au moins 7 ?? secteurs d'activités différentes : 10 - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster/LABEL ? : 5 - Appartenance à 2 réseaux d'acteurs et à un Cluster : 10 - Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10 | |
| Développer l'économie sur le Carcassonnais | Maintien ou création d'emplois | <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 | |
| Innover sur le Carcassonnais | Le projet est innovant au regard de l'existant | <ul style="list-style-type: none"> - Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 | |
| Transition écologique et énergétique | Réduction consommation énergie, réduction et traitement des déchets, approche environnementale et biodiversité. | <ul style="list-style-type: none"> - Le projet comporte 1 action de transition : 0 - Le projet comporte 2 actions de transition : 5 - Le projet comporte à minima 3 actions de transition : 10 | |
| | | Total | |
| | | Moyenne obtenue sur les 7 questions : | |

Expérimentation ?? = à voir avec le service Agriculture de Carcassonne Agglo pour critères supplémentaires ou pas.

A ce jour :

Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 4 (soit 30 points requis pour 7 questions) sera automatiquement éliminé.

Pour la fiche 4 :

« Coopérer et échanger pour renforcer les dynamiques locales »

| Principe de sélection | Critère de sélection | Éléments d'appréciation | Note |
|--|--|--|------|
| Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire | Dimension Collective Actions visant à décroisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activité | <ul style="list-style-type: none">• Pas de dimension collective : 0• Projet regroupant au moins 5 partenaires : 5• Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10 <hr/> <ul style="list-style-type: none">• Actions ne décroisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : 0• Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5• Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : 10 | |
| Innover sur le Carcassonnais | Le projet est innovant au regard de l'existant | <ul style="list-style-type: none">• Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0• Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5• Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 | |
| Evaluation | Le projet prévoit des moyens d'évaluation et de capitalisation | <ul style="list-style-type: none">• Pas de moyens d'évaluation ou de capitalisation prévues : 0• Le projet présente une grille avec au moins un indicateur de résultat et un effet attendu : 5• Le projet présente une grille d'indicateurs de résultats, des effets attendus et un moyen de capitalisation de l'action : 10 | |
| | | Total | |
| | | Moyenne obtenue sur les 4 questions : | |

Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 3 (soit 15 points requis pour 4 questions) sera automatiquement éliminé.

5. Questions diverses

Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions.

Fin de la séance à 17H00

Tamara RIVEL
Présidente

